

Séance extraordinaire du 12 avril 2010

Procès-verbal



01 - OUVERTURE DE LA SESSION :

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2010

AVIS DE CONVOCATION

POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE DU

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Aux conseillères, Madame Claudette Desrochers, Madame Andréanne Giasson, Madame Micheline Beaudet, Madame Ginette Lafrance

Aux conseillers, Monsieur Rosaire Lemay, Monsieur Pierre Audesse

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, m'a donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 12 avril 2010, à dix-huit heures (18h00), au Chalet des Sports de Saint-Agapit.

Seuls les sujets ci-après indiqués seront discutés.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

2 - OUVERTURE

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 1ER FÉVRIER 2010

4.2 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER MARS 2010

4.3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2010

5 - ADOPTION DES RÈGLEMENTS

5.1 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 302-01-10

(CENTRE SPORTIF G H VERMETTE)

5.2 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 305-04-10

(CENTRE MULTIFONCTIONNEL)

5.3 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 304-02-10

(RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE)

6 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

6.1 - SERVICES D'INGÉNIERIE - SURVEILLANCE DES

TRAVAUX DE VOIRIE, RÉHABILITATION ET DE

RÉFECTION DE CONDUITES D'AQUEDUC ET

D'ÉGOUT DES RUES OLIVIER, POULIOT ET

DU COLLÈGE

6.2 - COMITÉ DE SÉLECTION - GRILLE D'ÉVALUATION ET

DE PONDÉRATION DES OFFRES - SERVICE

D'INGÉNIERIE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DES

RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

8 - LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 9ième jour du mois d'avril 2010.

Ghislaine Gravel

Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

02 - OUVERTURE

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le 12 avril 2010, à 18h00, au Chalet des Sports de Saint-Agapit situé au 1072, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, et les conseillères, mesdames Claudette Desrochers, Andréanne Giasson, Micheline Beaudet, les conseillers, monsieur Pierre Audesse, formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présente.

Sont absents: madame Ginette Lafrance et monsieur Rosaire Lemay.

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

03 (2010-04-216) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et résolu, d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 avril 2010 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 (2010-04-217) - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 1ER FÉVRIER 2010

4.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER FÉVRIER 2010

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2010.

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er février 2010, tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.02 (2010-04-218) - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER MARS 2010

4.2 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER MARS 2010

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mars 2010.

Il est proposé par le conseiller Pierre Demers et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mars 2010, tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04.03 (2010-04-219) - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2010

4.3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2010

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2010.

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2010, tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05 - ADOPTION DES RÈGLEMENTS

5 - ADOPTION DES RÈGLEMENTS

05.01 (2010-04-220) - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 302-01-10 (CENTRE SPORTIF G H VERMETTE)

5.1 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 302-01-10

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 302-01-10 intitulé «Règlement concernant le remplacement du système de réfrigération et agrandissement du local technique existant - Centre Sportif G. H. Vermette.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.02 (2010-04-221) - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 305-04-10 (CENTRE MULTIFONCTIONNEL)

5.2 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 305-04-10

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 305-04-10 intitulé «Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 8 000 000 \$ incluant les frais incidents et les taxes pour la construction d'un nouveau centre multifonctionnel, dans le cadre du programme d'aide financière Fonds de stimulation de l'infrastructure.

Adopté à l'unanimité des conseillers

05.03 (2010-04-222) - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 304-02-10 (rues Olivier, Pouliot et du Collège)

5.3 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 304-02-10

Il est proposé par la conseillère Andréanne Giasson et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 304-02-10 intitulé «Règlement décrétant la réfection des rues Olivier, Pouliot et du Collège incluant la voirie, les services d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial et un emprunt de 1 773 000 \$».

Adopté à l'unanimité des conseillers

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

6 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 (2010-04-223) - SERVICES D'INGÉNIERIE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DES TRAVAUX DE VOIRIE, RÉHABILITATION ET DE RÉFECTION DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DES RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE

6.1 - SERVICES D'INGÉNIERIE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DES TRAVAUX DE VOIRIE, RÉHABILITATION ET DE RÉFECTION DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DES RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers et il est résolu, unanimement,

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général par intérim à demander des soumissions publiques pour les services d'ingénierie - Surveillance des travaux de voirie, réhabilitation et de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout des rues Olivier, Pouliot et du Collège.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.02 (2010-04-224) - COMITÉ DE SÉLECTION - GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES OFFRES - SERVICE D'INGÉNIERIE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DES RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE

6.2 - COMITÉ DE SÉLECTION - GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES OFFRES - SERVICE D'INGÉNIERIE - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DES RUES OLIVIER, POULIOT ET DU COLLÈGE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu

QUE ce conseil désigne, à titre de membres du comité de sélection dans le cadre de l'adjudication du contrat de service professionnel pour la surveillance des travaux des rues Olivier, Pouliot et du Collège, madame Ghislaine Gravel directeur général par intérim, monsieur Gilbert Breton directeur des travaux publics et monsieur Régis Boucher, directeur du service urbanisme, membre du Comité de sélection pour évaluer les soumissions conformément aux exigences de l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec.

QUE ce conseil approuve la grille d'évaluation et de pondération des offres quant au service professionnel pour la surveillance des travaux des rues Olivier, Pouliot et du Collège conformément aux exigences de l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Madame Sylvie Fortin-Graham, mairesse demande aux personnes présentes s'ils ont des questions à poser.

08 (2010-04-225) - LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

8 - LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE :

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu que cette session régulière soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Fermeture à 18h30.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Ghislaine Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse